



CCI PAYS DE LA LOIRE

COP 21 : La TRIA (Troisième Révolution Industrielle et Agricole),

Une contribution concrète des entreprises des Pays de la Loire à la limitation du réchauffement climatique

Objectif : <2°C en 2100

Octobre 2015

COP 21 ET TRIA : une cause commune

1) Le contexte international : la COP21

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France présidera la Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21).

Dans la prolongation du sommet climatique de COPENHAGUE en 2009, c'est non seulement un accord universel sur le climat qui doit être pris pour la limitation des émissions de CO₂, mais avant tout des engagements ambitieux, concrets et mesurables pris par tous les acteurs de la société civile et au premier rang desquels les entreprises.

L'accord devra poser le cadre d'une transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone.

Les CCI des Pays de la Loire souhaitent rejoindre et déployer « l'Agenda des Solutions » (Solutions COP 21) qui sera présenté au Grand Palais à PARIS.

COP 21 : 5 enjeux pour relever le défi climatique

- **Enjeu 1 :** De nouvelles méthodes de production moins gourmandes en énergie et en matières premières
- **Enjeu 2 :** La préservation des ressources naturelles en privilégiant le recyclage et la récupération
- **Enjeu 3 :** L'invention et le déploiement de solutions innovantes, pour répondre aux attentes et/ou initialiser plus de sobriété pour les consommateurs
- **Enjeu 4 :** Le développement des emplois avec l'identification de nouvelles compétences de nouveaux métiers, et l'initialisation de nouvelles formations
- **Enjeu 5 :** La mobilisation des ressources financières privées au service des projets qui concourent à nos objectifs du défi climatique.

Les 3 réseaux Consulaires des Pays de la Loire (Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambres d'Agriculture et Chambre de Commerce et d'Industrie) ont initié et animent **le programme régional TRIA (Troisième révolution industrielle et agricole)** qui associe tous les acteurs économiques (Medef, CGPME, Syndicats professionnels,...) et politiques (Conseil régional, agglomérations et communautés de communes) qui le souhaitent, autour d'une vision et d'objectifs partagés pour rendre les entreprises actrices de leur propre mutation.

2) Le contexte régional : la TRIA

Le lancement de la TRIA traduit la prise de conscience par les dirigeants économiques des Pays de la Loire des impacts considérables sur l'ensemble des activités économiques, issus de la prise en compte des enjeux climatiques, et notamment énergétiques.

Ajoutant à cela les bouleversements nés de la digitalisation des activités et des relations, il en résulte un contexte de transformation profonde des économies.

Les initiateurs de la TRIA sont convaincus que les entreprises et les organisations doivent aborder cette révolution comme une opportunité de captation des marchés nouveaux, nécessaires à l'atteinte des objectifs de limitation du réchauffement de la planète. Il leur faut pour cela devenir actrice de la transition en cours et faire muter leurs modèles économiques.

C'est dans cet objectif que l'articulation TRIA / COP 21 trouve tout son sens, à l'image de l'imbrication forte créée à l'échelle régionale entre la SRTE (Stratégie Régionale de Transition Énergétique) et la TRIA.

La TRIA s'est donné 2 grands objectifs :

Objectif 1 : Amener le plus grand nombre des 200 000 entreprises ligériennes à réussir leur mutation en intégrant 4 leviers de compétitivité



Les 4 leviers de compétitivité mis en œuvre dans la TRIA apporte des réponses aux 5 enjeux de la COP21.

Enjeu 1 : Accélérer les démarches d'économie d'énergie

Avec le « Parcours Entreprises à Energie Positive-PEEP's », la TRIA amplifie les actions d'optimisation des consommations d'énergie

pré-existantes. Au-delà de son objectif premier d'engagement massif des entreprises des Pays de la Loire dans des programmes de réduction progressive (5% puis 15 % puis 30 %) de leur consommation d'énergie, il veut les transformer en producteurs d'énergie, comme déjà initié dans l'agriculture.

Pour mobiliser le plus grand nombre d'entreprises, il s'appuie sur l'implication de partenaires relais de la démarche.

Enjeu 2 : Lutter contre le gaspillage des matières premières :

La TRIA a engagé des opérations territoriales dont l'objet est de déployer le concept de circularité de l'économie, en s'appuyant sur le déploiement de **ACT'IF**, outil de mesure des flux :

- analyser en termes de boucles matière et énergie dans une approche systémique globale,
- analyser en termes de flux circulants (matière et énergies).

La TRIA propose ainsi d'améliorer l'efficacité des marchés de matières recyclées :

- en intensifiant la connaissance des gisements de déchets, soit pour les réutiliser, soit pour les transformer en nouveaux produits ou encore valoriser leur potentiel énergétique,
- en bouclant la circulation des flux de matière et d'énergie au sein du tissu économique local, notamment par des actions d'écologie industrielle et territoriale (EIT).

Enjeu 3 : Concevoir des offres innovantes basées sur des solutions décarbonées.

La TRIA déploie déjà en Sarthe l'offre **ECOPRODDUIRE** pour favoriser l'éco-conception auprès des industriels régionaux, notamment par l'intégration de matières recyclées (CCI72). La TRIA initie des études et des travaux collaboratifs pour stimuler la production d'énergies renouvelables (énergies marines renouvelables, photovoltaïque, méthanisation, conversion d'énergie ...).

La TRIA explore également les nouveaux modèles économiques basés sur la mise en avant de l'usage des produits ; dans ce cadre elle lance une expérimentation « **ECO FONCTIONNALITE** » avec 12 entreprises régionales membres du CJD.

Enjeu 4 : Contribuer au développement de l'emploi, former et accompagner les entreprises à la prise en compte des enjeux du défi climatique :

Avec le projet « **TRIACADEMY** », la TRIA initie des processus pour impliquer les établissements d'enseignement et les jeunes étudiants aux côtés des entreprises : formés aux outils de la TRIA, ces jeunes deviennent eux-mêmes des ambassadeurs de la démarche.

En parallèle, la TRIA déploie « **MUTECO** » auprès des PME : des modules de formation spécialisés en partenariat avec OPCALIA, pour former des référents énergie au sein des entreprises.

Enfin, la TRIA prépare des plateformes collaboratives thématiques sur ses 4 leviers de compétitivité et ses 6 piliers structurants. Elle envisage aussi de se servir du Hub des Solutions Climat pour favoriser les bonnes pratiques/parrainage d'entreprises déjà identifiées.

Enjeu 5 : Mobiliser des ressources financières privées :

La TRIA développe une ingénierie pour proposer dans les réseaux/filières déjà identifiés, des cofinancements (crowdfunding, green bonds etc.). Depuis l'information sur les dispositifs et les aides, avec le site « **Pme en Pays de la Loire** » jusqu'à l'accompagnement avec des outils de financement dédiés « **Prêt CCI Innovation** », « **Livret CODEvair TRIA de la BPA** ».

Objectif 2 : Faire émerger et grandir 3 000 acteurs dans des secteurs d'activité à fort potentiel de développement autour de 6 piliers



À ce jour, **plus de 400 entreprises et organisations** (clusters ou pôles, technopôles, fédérations...) sont déjà engagées dans des projets concrets témoignant du passage à la Troisième Révolution Industrielle et Agricole en Pays de la Loire.

Ces acteurs de toute taille et de toute nature démontrent la

diversité, le dynamisme et les opportunités économiques que suscitent les transitions énergétiques, écologiques et numériques qui fondent la TRIA.



Pilier 1 : ENERGIES RENOUVELABLES

Des acteurs et des projets dans chaque technologie :

- ▶ Eolien/EMR : **Alstom, STX, Neopolia ...**
- ▶ Solaire : **Armor, Systovi, Atlansun...**
- ▶ Méthanisation : **Terrena, Pays des Mauges ...**
- ▶ Bois-énergie : **Anjou bois énergie ...**

Pour plus d'information
sur les projets et acteurs
engagés :

Lettre API – Edition Spéciale TRIA

Pilier 2 : BÂTI À ÉNERGIE POSITIVE

- ▶ Des acteurs mobilisés avec le cluster **Novabuild** mais aussi des entreprises : **DELTA GREEN, AIA ...**

Pilier 3 : CONVERSION ET STOCKAGE DE L'ENERGIE

- ▶ Des acteurs mobilisés : **la Mission Hydrogène, TRONICO (85), Europe Technologies ...**
- ▶ Un projet démonstrateur «**Power to gas**» à la **Chantrerie (AFUL)**
- ▶ Des projets en cours avec **des bateaux à hydrogène (Navhybus, FILHyPyNE) ...**

Pilier 4 : RESEAUX INTELLIGENTS, BIG DATA et OBJETS CONNECTES

- ▶ 1ère expérimentation départementale avec le projet **Smart Grid Vendée**, coordonné par le **SYDEV** dans le cadre d'un consortium de 8 partenaires
- ▶ Candidature Bretagne-Pays de la Loire sur les **réseaux électriques intelligents** : **SMILE**
- ▶ Ouverture de la **cit  des objets connectés (Angers)...**

Pilier 5 : ECO-MOBILITE DES BIENS ET DES PERSONNES

- ▶ Des solutions économes en énergie se développent : **bornes de recharges électriques Grolleau (49), Groupe GRUAU (53), Arcade cycles (85)...**
- ▶ Plusieurs territoires et acteurs se mobilisent autour de nouvelles pratiques ou de l'inter-modalité : **Grand Port Maritime, ID4CAR ...**

Pilier 6 : AGRICULTURE ECOLOGIQUEMENT INTENSIVE

- ▶ **Agrinnov** améliore la connaissance des sols,
- ▶ **Terrena** est engagée vers une nouvelle agriculture ...

Arguments et perspectives

Face au défi climatique, la TRIA en Pays de Loire est déjà en marche : avec des acteurs mobilisés, des projets opérationnels et/ou en montage sur les 6 piliers et les 4 leviers de compétitivité, la TRIA imprime un sens commun à la transformation de l'économie.

La TRIA est déjà une partie de la solution aux défis climatiques.

Pour en savoir plus...

Retrouvez-nous sur www.triapdl.fr



Nos actualités
<https://twitter.com/triapdl>



Nos vidéos
http://www.dailymotion.com/tria_pdl



Nos documents
<http://fr.dropbox.com/tria-pdl>



contact@triapdl.fr